

accidenti natam ». C'est tout, ou à peu près, ce qui nous est rapporté. Pouvait-on dès 1186 prévoir toutes les complications politiques qui allaient résulter de cet « accident » ?

En tout cas, l'événement était à prendre au sérieux — quelque idée que l'on eût peut-être sur la légitimité de l'enfant : car il exprimait une volonté et une décision très nettes du comte Henri que soutenaient des alliés puissants. Avec ceux-ci, de toute façon, Baudouin devait compter, comme avec des réalités très concrètes, menaçantes et dangereuses.

D'autre part, il est vrai, une fille au lieu d'un fils, née sans doute assez faible, d'un père plus que septuagénaire — cela créait, malgré tout, une position plutôt fragile à Henri l'Aveugle. Si les femmes pouvaient léguer un bien, seul un homme généralement acquérait un fief d'Empire.

Henri tâcha donc de trouver à Ermesinde, le plus tôt possible, un homme, un mari.

Sur le conseil de son neveu Manassès de Réthel, il s'adressa au comte Henri II de Champagne qui consentit à devenir l'époux d'Ermesinde. Au moment des fiançailles, qui furent conclues à Namur, en juillet 1187, « devant un berceau », Henri comptait une vingtaine d'années de plus qu'Ermesinde. Les Namurois le reconnurent aussitôt pour le successeur légitime du comte Henri IV. Ermesinde dont les lèvres, au dire d'un chroniqueur, « n'étaient pas encore sevrées », fut alors, en gage précieux, emmenée par Henri II « le Jeune » en Champagne où elle restait plusieurs années.

Le Champenois était vassal du roi de France en même temps que le neveu de Philippe Auguste, qui devait se féliciter de voir un prince français empiéter sur les territoires de l'Empire ; Henri II agrandissait son domaine considérablement en direction de Namur et de Luxembourg, et devenait un prince très puissant — à condition de l'emporter sur Baudouin de Hainaut.

Philippe Auguste était favorable plutôt au parti gibelin. Henri l'Aveugle pouvait-il, en choisissant pour gendre le comte de Champagne, espérer que l'Empereur allât soutenir sa politique ? Mais Baudouin de Hainaut était rattaché également à la cour de France par des liens de parenté, Philippe Auguste ayant épousé sa fille. D'autre part, le comte de Flandre était son beau-frère. Si un jour la Flandre devait peser sur le Hainaut dans le sens des Plantagenets, de l'Angleterre, la cour de France n'était plus sûre de Baudouin. De fait, Henri de Champagne, vers 1187, supplante le comte de Hainaut auprès de Philippe Auguste.

Baudouin enrage en apprenant les fiançailles d'Ermesinde : Henri II avait à différentes reprises, jusqu'en 1186, juré d'épouser Yolande, sa fille — ce qui eût renforcé les positions du Hainaut, qui rayonnait déjà dans le Lothier, en direction de la Champagne et de la France ; en même temps le bloc gibelin était consolidé vers le sud. Le comte de Champagne contrecarre ses projets d'hégémonie dans les Pays-Bas